

**FOUNTAIN S.A.**  
**Avenue de l'Artisanat 17 à 1420 Braine l'Alleud**  
**RPM Nivelles – NN 0412.124.393**

## **CONVOCATION**

Les actionnaires sont priés d'assister **à l'Assemblée générale ordinaire annuelle** des actionnaires qui se tiendra le mardi **29 mai 2012** à 10 heures au siège social, Avenue de l'Artisanat 17 à 1420 Braine l'Alleud, avec pour

### **ORDRE DU JOUR**

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2011.
2. Rapports des Commissaires relatifs aux comptes statutaires et consolidés de l'exercice 2011.
3. Proposition d'approuver le bilan et le compte de résultats statutaires au 31 décembre 2011, et présentation du bilan et du compte de résultats consolidés.
4. Proposition d'approuver l'affectation du Résultat de l'exercice 2011.
5. Approbation du rapport de rémunération  
Proposition d'approuver le rapport de rémunération.
6. Dérogations au régime de rémunération prévu par le Code des Sociétés  
Proposition d'octroyer au conseil d'administration la faculté de conclure, au nom de la société, des conventions dérogatoires au régime d'échelonnement de la rémunération variable des dirigeants prévu par l'article 520ter al. 2 du Code des sociétés.
7. Proposition de donner décharge de leur gestion aux Administrateurs.
8. Proposition de donner décharge de leur mission aux Commissaires.
9. Nominations statutaires :
  - 9.1. Conseil d'Administration :  
Proposition de nommer les personnes suivantes Administrateurs pour 4 ans jusqu'à l'assemblée générale de 2016
    - AT INFINITUM n.v., enregistrée au RPM sous le numéro 0465.054.622, sise Fazantenlaan 17 à 8790 Waregem, représentée par Dimitri DUFFELEER, domicilié Fazantenlaan 17 à 8790 Waregem,
    - ICLM s.a., enregistrée au RPM sous le numéro 0452.338.615, sise place Jamblinne de Meux 37 à 1030 Schaerbeek, représentée par Monsieur Alain ENGLEBERT, domicilié avenue des Genêts 14 à 1640 Rhode-Saint-Genèse,
    - Bruno LAMBERT, domicilié Trevor Place 8, SW71LA Londres, Royaume-Uni,
    - Jean DUCROUX, avenue Molière 112, 1190 Bruxelles,
    - Philip PERCIVAL, domicilié Holland Park court 10, W148DN Londres, Royaume-Uni,
    - PHILIPPE SEVIN, domicilié rue de Vermeuil 30, 75007 Paris, France,
    - P. Vermaut Mgt Co sparl, enregistrée au RPM sous le numéro 0471.760.290, sise route de Lessines 35 à 7911 Frasnes-lez-Anvaing, représentée par Monsieur Pierre Vermaut, domicilié route de Lessines 35, 7911 Frasnes-lez-Anvaing,
  - 9.2. Commissaire aux comptes statutaires  
Proposition de nomination comme commissaire statutaire la société BST Réviseurs d'Entreprises S.C.P.R.L., sise rue Gachard 88 boîte 16 à 1050 Bruxelles, enregistrée au RPM sous le numéro 0444.708.673, inscrite à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises sous le numéro b000158, représentée par Pascale TYGAT, Réviseur d'Entreprises, inscrite à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises sous le numéro A01220, avec des honoraires pour ce mandat fixé à 23.000 € hors TVA, pour 3 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire 2015 appelée à statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2014.
10. Divers.

Les comptes annuels tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration et les Rapports mentionnés dans l'ordre du jour peuvent être consultés par les actionnaires à dater du **28 avril 2012** au siège social de 14 à 17h, et peuvent être obtenus gratuitement au siège social. Le rapport annuel est disponible sur le site internet de la société [www.fountain.eu](http://www.fountain.eu).

Pour être admis ou se faire représenter à cette Assemblée, les actionnaires voudront bien se conformer aux articles 17bis et 17ter des statuts de la société en déposant leurs titres ou certificats nominatifs ou procuration le **15 mai 2012** au plus tard au siège social de la Société de 10 à 12 heures, ou dans l'une des quatre Banques dépositaires : Banque DEGROOF, ING, BNP Paribas Fortis, CBC. Les porteurs d'actions nominatives sont tenus d'informer dans le même délai et par écrit le Conseil d'Administration de leur intention de participer à l'Assemblée et d'indiquer le nombre de titres pour lesquels ils entendent prendre part au vote.

La formule de procuration arrêtée par le Conseil du 15 mars 2012 peut être obtenue sur simple demande au siège social et peut également être téléchargée sur le site internet de la société [www.fountain.eu](http://www.fountain.eu)

Le Conseil d'Administration.